

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 1 avril 2025

N° VA_DEL2025_37

Objet : Première affectation de crédits destinés aux associations sportives et à la SCIC ESBVA LM au titre de l'année 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Antoine MARSZALEK, ayant donné pouvoir à Catherine BOUTTÉ, Lionel BAPTISTE, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT, Mariam DEDEKEN étant excusés.

La Ville s'est engagée dans le cadre de sa politique sportive, à soutenir les actions des associations visant à contribuer à l'éducation et à l'animation de la Ville.

Un crédit de 1 280 800 € dont une provision de 35 000 € pour la SCIC ESBVA-LM en cas de qualification en Coupe d'Europe et 88 000 € pour les aides dispositif Ville, est inscrit au budget primitif 2025. Il représente une enveloppe globale sous forme de subventions pour les associations œuvrant dans ce secteur.

Après instruction des demandes déposées par les associations, les subventions telles que reprises dans les tableaux ci-annexés sont proposées à l'assemblée délibérante pour un montant total de 966 800 €.

Par ailleurs, certaines familles ont des difficultés financières pour accéder à l'ensemble des pratiques sportives villeneuvoises. Aussi depuis de nombreuses années, sont accordées à titre d'allègement du coût de l'inscription aux diverses activités sportives, des aides appelées Bourses aux Jeunes et Adult'sport.

Après instruction des dossiers, les familles bénéficiaires paieront une cotisation réduite du montant de l'aide accordée qui sera versée directement à l'association correspondante, conformément aux tableaux ci-annexés pour un montant total de 4 775 €.

La première affectation de subventions proposée est donc de 1 197 575 € réparties comme suit :

- 196 000 € déjà versée
- 996 800 € destinés aux associations sportives au titre de l'année 2025,

- 4 775 € destinés à l'aide aux Bourses aux Jeunes et Adult'sport.

En cas de non réalisation des objectifs, de faute de l'association ou de non-respect du contrat d'engagement républicain, le reversement de tout ou partie de la subvention pourra être réclamé par la Collectivité.

Après avis de la Commission n°5 Sports, jeunesse, éducation, enseignement supérieur, enfance, petite-enfance du lundi 17 mars 2025, il est proposé aux membres du conseil :

- d'autoriser le versement des subventions aux associations citées ci-après pour un montant total de 966 800 €,
- d'autoriser le versement des crédits Bourses aux Jeunes et Adult'Sport pour un montant total de 4 775 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant type ci-annexé avec chacune des associations concernées.

Imputation comptable : 65748 30 5110

Politiques publiques (domaine-action-activité) : 11.6.1 Clubs / associations sportives, 11.5.1 Soutien au sport de haut niveau

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Victor BURETTE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 4 avril 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20250401-210228-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 3 avril 2025

TABLEAU D'AFFECTATION BOURSES AUX JEUNES
1er trimestre 2025

Domaine 11 (Sports Loisirs)			
Action : 6 (Sport de masse) - Activités : 1 (Clubs/associations)			
Nom de l'association	Imputation	Nombre de bénéficiaires	Subvention proposée
AVAN NATATION	65748	20	1 235 €
Institut de Judo	65748	6	365 €
IVAI	65748	1	15 €
JUDO CLUB FLERS SART	65748	7	410 €
LA RAQUETTE	65748	6	455 €
St Jean Baptiste	65748	7	350 €
Taekwondo Club	65748	4	150 €
Team Boxsay	65748	12	615 €
US ASCQ	65748	4	195 €
VARS-LM	65748	1	35 €
VBC (Boxing Club)	65748	1	20 €
VIKA	65748	12	535 €
TOTAL		81	4 380 €

TABLEAU D'AFFECTATION AIDE ADULT'SPORT
1er trimestre 2025

Domaine 11 (Sports Loisirs)			
Action : 6 (Sport de masse) - Activités : 1 (Clubs/associations)			
Nom de l'association	Imputation	Nombre de bénéficiaires	Subvention proposée
ANISSA	65748	3	125 €
AVAN NATATION	65748	1	53 €
SAMYOGA	65748	1	41 €
TAEKWONDO CLUB	65748	2	161 €
OISEAU PENG	65748	1	15 €
TOTAL		8	395 €

Domaine 11 (Sport Loisirs)
Actions : 6 (Soutien au Sport de Masse) - Activités : 1 (Clubs/Associations)

ASSOCIATIONS	Subvention BP 2024	BS 2024	Subvention 2025	Avance versée en janvier 2025	Reste à verser
Arbonnoise Badminton Club de Villeneuve d'Ascq	300		200		200
Athlétique Club de Villeneuve d'Ascq	49 500		47 000	26 000	21 000
Activités sportives pour tous	500		500		500
Association de Gestion de l'Emploi Salarié	7 500		7 500		7 500
Association Sportive et Culturelle de Villeneuve d'Ascq Nord	1 000		1 500		1 500
Association Sportive Villeneuve d'Ascq Métropole	25 500		26 500	10 000	16 500
AVAN Natation	17 500		16 000		16 000
AVAN Plongée	1 000		1 000		1 000
Billard Français Villeneuve d'Ascq	2 000		2 300		2 300
Badminton Club de Villeneuve d'Ascq	2 500		2 500		2 500
Cercle d'Escrime de Villeneuve d'Ascq	1 500		1 500		1 500
Cheerleaders Vikings	1 500		1 700		1 700
Club Sportif de Brigode	6 000		6 000		6 000
Entente Sportive Basket Villeneuve d'Ascq	32 000		32 000		32 000
Force Athlétique et Handisport de Villeneuve d'Ascq	500		500		500
Football Club des Municipaux de Villeneuve d'Ascq	0		200		200
Forme Objectif Santé Gymnastique Volontaire	1 000		1 050		1 050
FOS Tennis	19 250		26 000		26 000
FOS Tennis de Table	17 000		19 000		19 000
VDA FLERS OS (Villeneuve d'Ascq Flers Olympique Sportive)	30 000		33 000		33 000
Foot Fauteuil Villeneuve d'Ascq	13 000		14 000		14 000
IVAI Icon Jiu jitsu de villeneuve d'Ascq	1 500		1 500		1 500
Les Intrépides	1 000		1 000		1 000
Institut du Judo Ju-Jitsu Villeneuve d'Ascq	3 000		3 000		3 000
Judo Club Flers Sart	9 000		9 000		9 000
La Raquette	22 000		18 000		18 000
Lille Métropole-Handball Club Villeneuvois	90 000	40 000	130 000	40 000	90 000
Stade Villeneuvois	63 000	25 000	89 000		89 000
Muscles et Ligne	0		1 000		1 000
OISEAU PENG	600		600		600
Office Municipal des Sports	166 000		156 550	20 000	136 550
Pirouette	1 500		3 500		3 500
Sac à Pof	1 500		500		500
Saint Jean Baptiste Gym	8 500		9 000		9 000
Saint Sébastien Villeneuvoise	8 000		8 000		8 000
Association Sportive de l'Arbonnoise	2 200		2 000		2 000
Strike 59	1 500		1 000		1 000
Taekwondo club	5 500		6 500		6 500
Tzu Jan Kwoon Wushu Académie	0		500		500
Union Sportive Ascquoise	45 000		40 000		40 000
USEP SUD	1 500		2 000		2 000
Union des Tireurs de Villeneuve d'Ascq	12 000		11 500		11 500
Villeneuve d'Ascq Football Féminin	22 250		23 500		23 500
Villeneuve d'Ascq Lutte	7 000		7 000		7 000
Villeneuve d'Ascq Lille Métropole Orientation	2 700		3 200		3 200
Villeneuve d'Ascq Rythme et Sport Lille Métropole	42 000		42 000		42 000
Villeneuve d'Ascq Triathlon	12 500		10 500		10 500

ASSOCIATIONS	Subvention BP 2024	BS 204	Subvention 2025	Avance versée en janvier 2025	Reste à verser
Vélo Club de Villeneuve d'Ascq	1 500		1 750		1 750
Villeneuve Karatédo Association	2 500		2 750		2 750
Les Vikings	20 000		18 000		18 000
S/TOTAL	782 800	65 000	842 800	96 000	746 800

Domaine 11 (Sport Loisirs)					
Actions : 5 (Soutien au Sport de Haut Niveau) - Activités : 1 (Sport de Haut Niveau)					
SCIC ESBVA LM	Subvention 2024	BS 204	Subvention 2025	Avance versée en janvier 2025	Reste à verser
Entente Sportive Basket Villeneuve d'Ascq Lille Métropole	215 000	100 000	315 000	100 000	215 000
Euroleague basket (en cas de qualification)	35 000		35 000		35 000
S/TOTAL	250 000	100 000	350 000	100 000	250 000

Total subventions clubs	1 032 800	165 000	1 192 800	196 000	996 800
--------------------------------	------------------	----------------	------------------	----------------	----------------

**AVENANT N° 1 MODIFIANT LES ARTICLES 3 § 3.1
DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT**

Entre :

La Ville de VILLENEUVE D'ASCQ, représentée par son Maire, Monsieur Gérard CAUDRON, habilité en vertu de la délibération VA_DEL2025_ du 1^{er} avril 2025.

et :

L'association dénommée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social se situe à, N° Siret représentée par La, Le Président (e)

Il a été convenu d'apporter les ajouts suivants aux articles 3 § 3.1 de la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement signée le en vertu de la délibération n° 2025_ du 1^{er} avril 2025.

ARTICLE 1 – MONTANT DE LA SUBVENTION

L'article 3 est modifié comme suit :

Par délibération n° VA_DEL2025_ du 1^{er} avril 2025, la Ville a souhaité octroyer une subvention supplémentaire pour l'année 2025 d'un montant de :
..... € au titre.....

Lesquelles seront versées sur le compte n° de ouvert à la banque, – à et imputées sur les crédits :

..... pour un montant de €.

Toutes les autres clauses restent inchangées.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le

Pour l'Association,
La, Le Président (e),
.....

Pour la Commune,
Le Maire,
G. CAUDRON.